

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
DELEGATION PAR CONCESSION DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES**

Section I – Entité adjudicatrice

I.1) Nom et adresse :

SMAEP du Vieux Colombier - BP 10 – CREULLY - 14480 CREULLY SUR SEULLES

Contact : Laurence TERRIER

Numéro d'identification (SIRET) : 251 404 232 00018

Courriel : smaep.vieuxcolombier@orange.fr

Téléphone : 02 31 36 11 35

Code NUTS : FR 251

Adresse internet : -

I.2) Procédure conjointe

Néant

I.3) Communication

Les documents de consultation sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet à l'adresse suivante : <http://www.manche-repro.com>

Les candidatures et les offres doivent être envoyées par voie électronique à : https://www.marches-securises.fr/perso/manche_repro

I.4) Type d'entité adjudicatrice

Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable (SMAEP)

I.5) Activité principale

Production et distribution d'eau potable

Section II - Objet

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé

Concession par délégation du service d'eau potable.

II.1.2) Code CPV principal

65 111 000-4

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Concession par délégation de service du service d'eau potable pour une durée de 12 ans sur le périmètre syndical (36 communes).

Service délégué : 421,2 km de réseau et équipements associés, 7 ouvrages de production, 18 réservoirs et 12 suppressions, 10 000 abonnés et 960 000 m³ distribués.

II.1.6) Information sur les lots

Marché non divisé en lot.

II.2) Description

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR 252

Lieu principal d'exécution : 36 communes des territoires des communautés de communes ou urbaine de Bayeux-Intercom, Seulles Terre et Mer, Caen la Mer et Cœur Côte de Nacre.

II.2.4) Description des prestations

Application du règlement du service ; fonctionnement et surveillance des installations de production, de reprise et de stockage ; recherches et réparations des fuites en réseau avec suivi du fonctionnement du réseau ; relève des compteurs ; facturation du service ; accueil des usagers et traitement des doléances des clients ; réalisation et mise en service des branchements ; entretien et maintenance de l'ensemble des ouvrages, des branchements, des canalisations et des équipements électromécaniques ; renouvellement des compteurs, des branchements et des équipements électromécaniques.

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans le règlement de consultation.

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Concession d'une durée de 12 ans à compter du 1^{er} janvier 2022.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

L'Acheteur Public ne limite pas le nombre de candidats admis à présenter une offre.

II.2.10) Variantes

Les variantes ne seront pas prises en considération hors propositions justifiées.

II.2.11) Information sur les options

Néant.

Section III – Renseignements d'ordres juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Documents figurants aux articles R3123-16 à R3123-19 du Code de la commande publique.

III.1.2) Capacité économique et financière

Déclaration datée et signée relative aux chiffres d'affaires réalisés au cours des trois derniers exercices y compris bilans, compte d'exploitation et chiffres d'affaires liés aux prestations ou délégations de service d'assainissement collectif pour les trois dernières années.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

- Toutes pièces permettant d'apprécier les garanties professionnelles et financières du candidat.
- Références et certificats de capacité pour des prestations similaires de moins de trois ans.
- Note détaillant l'organisation et les moyens du candidat.
- Attestations d'assurance en cours de validité.

Section IV : Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure

La mise en concurrence est réalisée conformément aux articles L1411-1 à L1411-19 du Code Général des Collectivités Territoriales et au Code de la Commande Publique (Troisième partie : Concessions).

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Les date et heure limites de dépôt des candidatures sont fixées au vendredi 10 septembre 2021 à 12h00.

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

180 jours (6 mois).

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Marché non renouvelable.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Caen, 3 rue Arthur le Duc, 14050 CAEN cedex. Courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr.

Tel : 02 31 70 72 72. Fax : 02 31 52 42 17

Paragraphe écarté du modèle européen (champs non obligatoire) :

Section I - Pouvoir adjudicateur

I.2) Procédure conjointe

Néant

Section II - Objet

II.1) Etendue du marché

II.1.5) Valeur totale estimée

Néant

II.2) Description

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Néant

II.2.6) Valeur estimée

Néant

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Sans objet.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne.

II.2.14) Informations complémentaires

Néant

Section III – Renseignements d'ordres juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Néant

III.2) Conditions liées au marché

Néant

III.2.1) Information relative à la profession

Néant

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

Néant

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Néant

Section IV : Procédure

IV.1) Description

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Néant

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

Néant

IV.1.5) Informations sur la négociation

Néant

IV.1.6) Enchère électronique

Néant

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Néant

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Néant

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

Néant

VI.3) Informations complémentaires

Néant

VI.4) Procédures de recours

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Néant

VI.4.3) Introduction de recours

Néant

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Néant